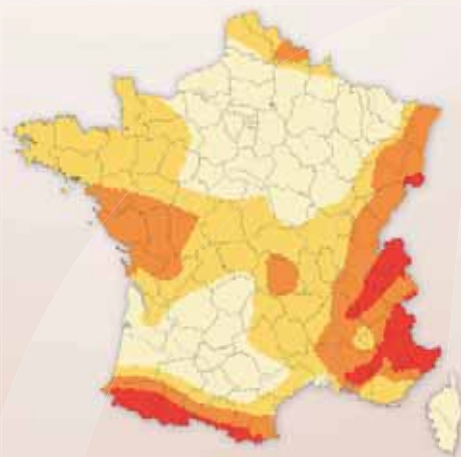




LE RISQUE DE SÉISME

Un séisme est le résultat des déplacements et des frictions des plaques de la croûte terrestre. Il se manifeste par des vibrations du sol, entraînant des conséquences plus ou moins importantes selon leur durée, leur amplitude et leur fréquence. En France, 5 niveaux de sismicité sont référencés (0, 1a, 1b, 2 et 3). Ils correspondent à l'exposition d'une zone au risque sismique.



Aléa sismique de la France



Sur la commune

Crolles est assujettie au contexte général de la région grenobloise où des études sismologiques ont montré que la présence d'alluvions dans le sous-sol et la topographie pour effet d'amplifier les ondes sismiques et d'accentuer leurs effets au niveau du sol.

Crolles est classée en zone de sismicité faible (1b). Des secousses ont déjà été ressenties sur notre commune. Dans la région, le dernier séisme majeur en date est celui d'Annecy en juillet 1996 de magnitude* 5,2. En Isère, le séisme de Corrençon (Vercors) en 1962 (magnitude 5,3) a touché toutes les habitations, quelques dégâts ont été enregistrés jusqu'à Grenoble.

La prévention

→ Ce que fait l'Etat

Les mesures de protection contre les séismes relèvent des règles de construction dites "parasismiques". Elles s'appliquent aux bâtiments recevant du public aux habitations collectives et individuelles. Depuis 1997, les règles PS92 AFNOR garantissent qu'un bâtiment, même endommagé, ne s'écroulera pas sur ses occupants.

* La magnitude représente l'énergie libérée par le séisme et se mesure sur l'échelle ouverte de Richter (9 degrés).

Prochainement, une nouvelle cartographie du risque sismique sera mise en place afin de préciser le degré de risque au niveau de la commune et non plus seulement au niveau cantonal.

LES CONSIGNES SPÉCIFIQUES



A l'intérieur d'un bâtiment, abritez-vous sous un meuble ou près d'un mur solide.

A l'extérieur, éloignez-vous des fils électriques, des bâtiments.

En voiture, arrêtez-vous, coupez le moteur et attendez la fin des secousses.

Après les secousses, évacuez les bâtiments et ne les réintégrez qu'une fois contrôlés. Ne prenez pas l'ascenseur.

+ Reportez-vous aux consignes générales au dos de cette plaquette